



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 16 décembre 2024**Présents :**

Monsieur Pierre LAVET, Président;
Monsieur Serge FILLOT, Bourgmestre;
Monsieur Paul ERNOUX, Monsieur Irwin GUCKEL, Madame Sophie NIVARD, Madame Cindy CAPS, Monsieur Joseph SIMONE, Échevins;
Monsieur Christian BRAGARD, Président du CPAS (voix consultative);
Monsieur Jean-Paul PAQUES, Madame Hélène LOMBARDO, Monsieur Youssef BELKAID, Madame Carine PLOMTEUX, Madame Laure LEKANE, Monsieur Serge SCALAIS, Monsieur Richard SOHET, Monsieur Yannick STOCKMANS, Madame Laurence THOMASSEN, Madame Laurence NIBUS, Madame Laurence MEEEX, Monsieur Tozan ULAS, Madame Evelyne CHARLIER, Monsieur Adil CHAKIR, Monsieur Michaël JEHASSE, Monsieur Sandro VILLELLA, Monsieur Murat TAS, Monsieur Axel DEL PUPPO, Madame Fabienne BOULANGER, Madame Jessica TORREGROSSA, Conseillers;
Monsieur Pierre BLONDEAU, Directeur Général;

Excusés :

Monsieur Hervé NELISSEN, Monsieur Thibault DELHEUSY, Conseillers;

OBJET : Déclaration facultative d'apparentement - Prise d'acte

Le Conseil communal,

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment les articles L1123-1 (groupes politiques), L1234-2 (asbl), L1522-4 (associations de projet), L1523-15 (intercommunales), etc.

Vu aussi l'article 148 du code wallon du logement et les statuts des sociétés de logement auxquelles la commune d'OUPEYE adhère ;

Vu la composition des groupes politiques au sein du conseil communal d'OUPEYE, soit :

Liste PS : 12 Conseillers soit : Messieurs FILLOT Serge et GUCKEL Irwin, Madame CAPS Cindy, Monsieur SIMONE Joseph, Madame LOMBARDO Hélène, Messieurs BELKAID Youssef, SOHET Richard, ULAS Tozan, STOCKMANS Yannick, Madame PLOMTEUX Carine et Messieurs TAS Murat et DEL PUPPO Axel

Liste MR : 7 Conseillers soit : Mesdames THOMASSEN Laurence et MEEEX Laurence, Messieurs NELISSEN Hervé, JEHASSE Michaël, PAQUES Jean-Paul, DELHEUSY Thibault et Madame TORREGROSSA Jessica

Liste Les Engagés : 7 Conseillers soit : Madame NIVARD Sophie, Messieurs ERNOUX Paul, LAVET Pierre, SCALAIS Serge, Mesdames NIBUS Laurence et CHARLIER Evelyne et Monsieur VILLELLA Sandro

Liste PTB : 3 Conseillers soit : Madame LEKANE Laure, Monsieur CHAKIR Adil et Madame BOULANGER Fabienne

Considérant que les élus des listes PS, Engagés, MR et PTB sont présumés reliés à leurs listes nationales wallonnes, qu'ils peuvent en séance publique du conseil communal renoncer à cet apparemment automatique et qu'à défaut ils resteront reliés à leur liste;

Vu les prestations de serment le 2 décembre 2024 de Messieurs PAQUES Jean-Paul, FILLOT Serge et GUCKEL Irwin, Mesdames LOMBARDO Hélène et CAPS Cindy, Messieurs LAVET Pierre et SIMONE Joseph, Madame LEKANE, Messieurs SCALAIS Serge, SOHET Richard, STOCKMANS Yannick, Mesdames THOMASSEN Laurence, NIVARD Sophie, NIBUS Laurence et MEEUX Laurence, Messieurs NELISSEN Hervé et ULAS Tozan, Madame CHARLIER Evelyne, Messieurs CHAKIR Adil, JEHASSE Michaël, VILLELA Sandro, DELHEUSY Thibault, TAS Murat et DEL PUPPO Axel, Mesdames BOULANGER Fabienne et TORREGROSSA Jessica;

Vu les prestations de serment, ce jour, de Monsieur Youssef BELKAÏD et Madame Carine PLOMTEUX ;

DECIDE

Article 1er : confirme, à défaut de déclaration contraire en séance publique que les conseillers communaux suivants, élus sur une liste portant un numéro national restent attachés à leur groupe :

Liste PS : 12 Conseillers soit : Messieurs FILLOT Serge et GUCKEL Irwin, Madame CAPS Cindy, Monsieur SIMONE Joseph, Madame LOMBARDO Hélène, Messieurs BELKAÏD Youssef, SOHET Richard, ULAS Tozan, STOCKMANS Yannick, Madame PLOMTEUX Carine et Messieurs TAS Murat et DEL PUPPO Axel

Liste MR : 7 Conseillers soit : Mesdames THOMASSEN Laurence et MEEUX Laurence, Messieurs NELISSEN Hervé, JEHASSE Michaël, PAQUES Jean-Paul, DELHEUSY Thibault et Madame TORREGROSSA Jessica

Liste Les Engagés : 7 Conseillers soit : Madame NIVARD Sophie, Messieurs ERNOUX Paul, LAVET Pierre, SCALAIS Serge, Mesdames NIBUS Laurence et CHARLIER Evelyne et Monsieur VILLELLA Sandro

Liste PTB : 3 Conseillers soit : Madame LEKANE Laure, Monsieur CHAKIR Adil et Madame BOULANGER Fabienne

Article 2 : Charge le Collège communal de publier ces déclarations sur le site internet de la commune.

Article 3 : Le collège transmettra la composition des groupes politiques du conseil communal de Oupeye, avec les déclarations d'apparemment aux institutions suivantes (liste non exhaustive) :

Intercommunales : AIDE, CHR CITADELLE, ECETIA, ENODIA, IGRETEC, IILE, IMIO, INTRADEL, NEOMANSIO, RESA, RESA HOLDING et SPI

Sociétés de logement : Confort Mosan.

Asbl pluricommunales : Maison du Tourisme du Pays de Liège, Fédération du Tourisme de la Province de Liège, Union des Villes et Communes de Wallonie, Conseil de l'Enseignement, CRIPEL, Basse-Meuse Développement, Centrale de Mobilité, Association Interrégionale de guidance et de santé, Société Royale d'Encouragement à l'art wallon, Académie de musique César Franck.

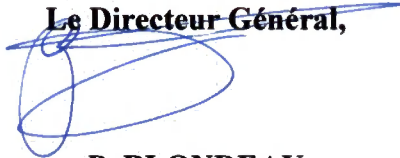
PAR LE CONSEIL,

**Le Directeur Général,
(s) Pierre BLONDEAU**

**Le Président,
(s) Pierre LAVET**

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,



P. BLONDEAU

Le Bourgmestre f.f.,



P. ERNOUX